



Le 27 mars 2023

INFORMATION GREVE NATIONALE du MARDI 28 MARS 2023

Service Minimum d'Accueil

Dans le cadre de **la journée de grève prévue le mardi 28 mars 2023**, nous apportons quelques précisions pour préparer, dans les meilleures conditions, l'accueil de vos enfants.

La loi n°2008-790 du 20 août 2008 crée un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, appelé « Service Minimum d'Accueil » (SMA), lorsque le nombre d'enseignants grévistes est supérieur ou égal à 25% des enseignants de l'école.

Les familles qui se retrouvent dans cette situation et qui souhaitent bénéficier de la garde de leur(s) enfant(s), **pourront se présenter directement au centre de loisirs** « La Farandole » Boulevard du Béal – 13821 La Penne sur Huveaune

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le secrétariat du Pôle Enfance-Jeunesse :

Soit par mail : melina.wallet-ivaldi@mairie-lapennesurhuveaune.fr

ou par téléphone : 04.91.88.44.07

LA CUISINE CENTRALE SERA FERMEE

- L'accueil des enfants s'effectuera au centre de loisirs « La Farandole », situé Boulevard du Béal – 13821 La Penne sur Huveaune
- Les accueils du matin et du soir seront maintenus :
Soit dans les écoles, si l'école reste ouverte avec leur enseignant présent. Soit pour les autres élèves, au centre de loisirs.
- Les élèves seront sous la surveillance du personnel du Pôle Enfance-Jeunesse.
- Les enfants inscrits à la restauration scolaire devront apporter un repas froid.
- Les enfants non-inscrits à la cantine ne seront pas acceptés pendant ce temps.